

ZONE DE GOUVERNANCE Auvergne-Rhône-Alpes
ADJOINTS ADMINISTRATIFS – MOBILITE AU FIL DE L'EAU 2023 CYCLE 0

DECISIONS POUR LES POSTES POURVUS

La date d'affectation de principe est le 1^{er} septembre 2023 pour les candidatures internes et le 1^{er} octobre 2023 pour les candidatures externes.
Celle-ci peut être décalée, avant ou après, s'il y a accord des services d'origine, d'accueil et de l'agent(e), conformément aux lignes directrices de gestion relatives à la mobilité.
Le service devra faire connaître le 10 août 2023, dernier délai, les demandes de date d'affectation différée ou anticipée, en renvoyant l'annexe F signée par les 3 parties (services d'origine, d'accueil et l'agent(e).)

POSTES			CANDIDATES RETENUES		
Service	Intitulé de poste	N° poste	Nom prénom du (de la) candidat(e)	Corps	Service d'origine
DDT 03					
	Assistant(e) construction	0920030140	VILAGOS Valérie	Adjoint administratif	DDT 03
DDT 69					
	Assistant(e)	0920690181	BARLIER Célia	Adjoint administratif	SGAMI sud-est
DREAL 69					
	Instructeur(trice) registre transports – RCTV_312	16346C0561	BECAUD Sybille	Adjoint administratif	DREAL AURA

Les autres postes publiés sur ce cycle de mobilité ne sont pas pourvus.

La présente décision sera publiée :
- sur l'intranet : <http://intra.portail.e2.rie.gouv.fr>
- sur l'internet : <http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/>

A Lyon, le 24 juillet 2023

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
Le directeur régional délégué

Signé
Eric TANAYS